

MARS 2022



TRENTE PROPOSITIONS POUR UNE FRANCE CONNECTÉE ET DURABLE

ÉDITO

Longtemps, les discours concernant le « numérique » se limitaient aux seuls enjeux technologiques. Qu'est-ce que le numérique ? Cette question anodine n'est pourtant pas si évidente. A première vue, les relations entre un opérateur de communications électroniques, un acteur de la médiation numérique, une start-up ou une plateforme de services apparaissent limitées. De fait, le sujet a longtemps été présenté comme fragmenté.

Pourtant, le constat s'est rapidement imposé que le numérique ouvrait de nouvelles perspectives pour notre société. Accompagnant cette tendance, pressentie par quelques pionniers publics et privés, des politiques publiques d'ampleur ont été initiées. Le Plan France Très Haut Débit, qui a fixé dès 2012 un objectif de couverture de l'ensemble du territoire en très haut débit à 10 ans, en est certainement l'une des plus remarquables. Par la suite, chacune à leur façon, les initiatives territoriales, le lancement de la French Tech ou la stratégie nationale pour un numérique inclusif ont apporté leur pierre à un **édifice numérique national**. Plusieurs textes majeurs, comme la loi pour une République numérique, ont contribué à développer le paysage numérique de notre pays.

Si l'écosystème numérique français prenait autrefois des allures d'« archipel numérique », **l'excellence numérique nationale devient une ambition commune**. Pour tenir compte de ces rapprochements, la création d'un ministère de plein exercice, ayant autorité sur l'ensemble des administrations intervenant dans le champ « numérique », est indispensable. Cela permettrait d'assurer, de manière transversale, une

meilleure articulation dans les interventions de l'État, qui contribuerait à la réussite des différents chantiers numériques.

Le numérique irrigue notre quotidien, comme l'a brutalement rappelé la crise sanitaire, et les infrastructures ont ainsi été un facteur clef de **résilience nationale**. Incontournable, le numérique reste donc fondamentalement un objet politique.

Déployer la fibre optique dans les campagnes a relevé d'un choix politique fort de cohésion territoriale. Veiller, dès aujourd'hui, à ce que la progression de ce chantier s'accompagne d'objectifs d'inclusion numérique, est également un choix politique. On ne peut donc qu'appeler les candidats à l'élection présidentielle à inclure des thématiques numériques fortes et clairement exprimées dans leurs programmes.

Pourtant, les défis sont colossaux : convergence des transitions environnementales et numériques, souveraineté, compétitivité, accompagnement de la transformation numérique de l'État, des collectivités et des différents services publics. Les infrastructures numériques offrent à la France un terreau extrêmement favorable pour généraliser des services et usages numériques d'intérêt général.

Notre fédération souhaite continuer à s'engager avec conviction aux côtés des pouvoirs publics et des différents partenaires privés au service de territoires plus inclusifs, plus durables, plus attractifs et évidemment plus connectés.

“

*À partir des fondations
que constituent les
infrastructures numériques,
bâtissons une France
numérique, inclusive et
durable !*



PHILIPPE LE GRAND
PRÉSIDENT - INFRANUM

QUI SOMMES-NOUS ?

La fédération InfraNum, née en 2012 pour accompagner le plan France Très Haut débit, a été structurée autour du déploiement des infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire (fibre, réseaux hertziens terrestres et satellitaires, plus récemment datacenters). InfraNum compte aujourd'hui 222 entreprises représentant l'ensemble de l'écosystème : opérateurs, constructeurs-intégrateurs, équipementiers, bureaux d'études mais aussi des centres de formation.



222

MEMBRES



30M

DE LIGNES
FttH DÉPLOYÉES



40 000

EMPLOIS
(LIÉS AU PFTHD)

Par ailleurs, la fédération est membre du **comité stratégique de filière (CSF) infrastructures numériques**, aux côtés notamment des services de l'État et de trois autres fédérations professionnelles (FFT, Sycabel, Afnum). Ce comité compte aujourd'hui 4 groupes de travail sur des thématiques cruciales pour la filière : l'export, la 5G, les territoires durables et connectés, les problématiques liées à l'emploi et à la formation. **L'avenant au contrat de filière**, déclinant les objectifs du plan de relance, met également l'accent sur la transition écologique, la compétitivité et la souveraineté. Les activités d'InfraNum s'inscrivent ainsi au cœur des enjeux de cette filière industrielle d'excellence.



LES ENJEUX POUR LE QUINQUENNAT À VENIR



Rester mobilisés pour **généraliser la fibre optique d'ici 2025** sur tout le territoire français et veiller à la pérennité des infrastructures numériques ;



Conserver l'avance qui distingue notre pays à l'échelle européenne, et capitaliser sur les opportunités offertes par les infrastructures numériques pour **améliorer la compétitivité de notre pays et relever le défi de la transition environnementale** ;



Renforcer l'**accompagnement à l'export** de la filière en Europe et permettre aux entreprises de jouer un rôle clé dans la transformation numérique et durable du continent africain en facilitant l'accès aux financements publics français et européens.

TABLE DES MATIÈRES

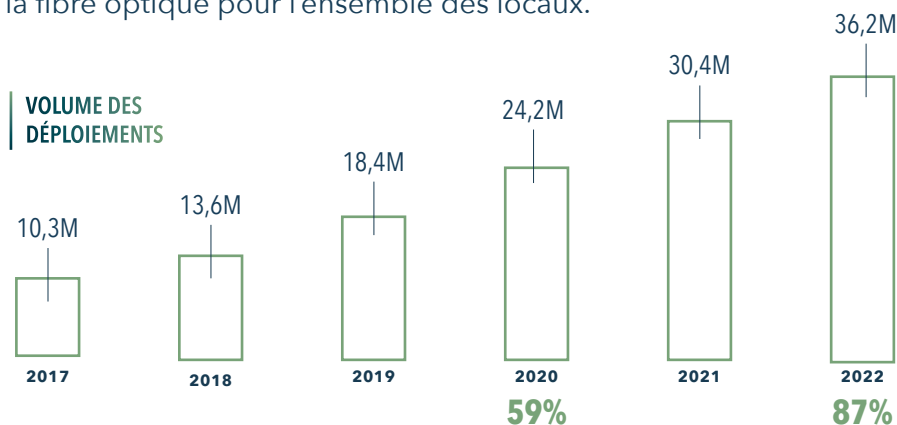
1 • UN RÉSEAU ESSENTIEL, GAGE DE COHÉSION ET DE RÉSILIENCE	4
TOUS MOBILISÉS POUR CONSTRUIRE LA SOCIÉTÉ DU GIGABIT	4
ASSURER LA PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES DÉPLOYÉES	6
• La résilience des infrastructures, prérequis à la souveraineté numérique	6
• Faire de l'économie de long terme des réseaux une priorité	7
• Bâtir le numérique sur un socle souverain et responsable	8
2 • LE NUMÉRIQUE, PREMIER OUTIL AU SERVICE DES TERRITOIRES POUR RELEVER LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DÉMOCRATIQUES	9
RÉPONDRE À UNE ATTENTE FORTE DES TERRITOIRES ET DE LA FILIÈRE INDUSTRIELLE	9
LE NUMÉRIQUE, LEVIER ESSENTIEL DE L'ACTION TERRITORIALE DONT LA LISIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DOIVENT ÊTRE RENFORCÉES	9
LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT, UNE OPPORTUNITÉ POUR LA FRANCE	10
GÉNÉRALISER LES TERRITOIRES DURABLES ET CONNECTÉS POUR PRÉSERVER LA COHÉSION DES TERRITOIRES	10
3 • LE NUMÉRIQUE, LEVIER CENTRAL DE LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE	11
ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES	11
SAISIR LES OPPORTUNITÉS INDUSTRIELLES DE LA 5G	12
RENFORCER LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA FILIÈRE	12
4 • CONSOLIDER ET VALORISER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	13

1. UN RÉSEAU ESSENTIEL, GAGE DE COHÉSION ET DE RÉSILIENCE

Les bénéfices du désenclavement numérique des territoires sont connus depuis de nombreuses années. Les confinements successifs nous ont invités à porter un regard différent sur les réseaux numériques, à l'aune du rôle déterminant qu'ils ont assuré dans la poursuite des activités du pays. La crise sanitaire a ainsi révélé, si cela était encore nécessaire, **le caractère essentiel des réseaux de communications électroniques** au même plan que les réseaux électriques, notamment, dans la poursuite de la vie de la Nation. Ce constat a été souligné par le Gouvernement lors de plusieurs courriers adressés aux acteurs du secteur.

TOUS MOBILISÉS POUR CONSTRUIRE LA SOCIÉTÉ DU GIGABIT

Alors que la perspective de la fin du réseau téléphonique fixe historique se précise, le chantier du déploiement de la fibre se poursuit à un rythme soutenu en France et en particulier dans les zones rurales. En dépit d'évolutions salutaires ces dernières années, plusieurs mesures légales ou réglementaires seraient de nature à faciliter le travail de terrain et **lever les derniers freins opérationnels** à la généralisation de la fibre optique pour l'ensemble des locaux.



PROPOSITIONS

- 1 Anticiper le **raccordement en fibre des constructions neuves** en veillant à ce que le promoteur identifie l'opérateur d'immeuble en fibre optique en amont de l'obtention du permis de construire ou du permis d'aménager lors de la consultation des tiers
- 2 InfraNum demande **l'extension de l'avis consultatif de l'ABF** au déploiement de la fibre optique dans les territoires afin de permettre aux opérateurs d'infrastructure d'installer plus vite les équipements nécessaires au raccordement des foyers
- 3 Afin d'accélérer le **raccordement des immeubles**, le délai laissé aux propriétaires pour formuler leurs observations devrait être un délai maximum de 2 mois, et non d'au moins 2 mois. Il conviendrait également de passer de 12 à 3 mois le délai dans lequel les assemblées générales seraient amenées à statuer sur la proposition de desserte de l'immeuble

Les capacités d'investissement doivent être focalisées sur la réalisation des déploiements et des raccordements, sans subir une fiscalité désincitative. Sans remettre en cause le bien-fondé de l'IFER, bien qu'il s'agisse d'une exception française, ni appeler à une prolongation de son exonération, il est déterminant que son application ne soit pas de nature à déséquilibrer les plans d'affaires des opérateurs de réseaux d'initiative publique. **InfraNum veillera à ce que l'application de l'IFER ne soit pas un frein aux déploiements et à la commercialisation des réseaux FttH.**

Alors que la fin du réseau cuivre est programmée pour 2030, les enjeux liés à la **connectivité en fibre optique des locaux les plus isolés deviennent incontournables**. Par ailleurs, près de 5% du volume total des raccordements, soit potentiellement jusqu'à deux millions d'habitations et d'entreprises, pourraient rencontrer des difficultés de raccordement susceptibles de les priver durablement d'un accès à la fibre optique. L'aide de 150 millions d'euros supplémentaires débloquée par le Gouvernement est utile mais les conditions d'application sont trop restrictives, et ces crédits apparaissent insuffisants pour couvrir les besoins réels auxquels seront durablement confrontés les opérateurs et les collectivités locales.

2 MILLIONS

- DE LOCAUX -
POURRAIENT ÊTRE PRIVÉS
DE FIBRE OPTIQUE

150 MILLIONS

- D'EUROS -
PAS AU NIVEAU DE L'AMBITION
DU FTTH POUR TOUS

Dans l'attente de l'achèvement de la généralisation FttH, et pour certains locaux très isolés, le recours à des technologies alternatives restera nécessaire.



Enfin, et alors qu'on compte désormais **plus d'abonnés à la fibre optique qu'à l'ADSL**, le chantier de la fin du réseau historique et la définition d'un monde « post-cuivre » s'amorce. Le quinquennat à venir sera celui qui permettra de redéfinir les outils juridiques et financiers, y compris en matière de service universel, pour assurer l'accès à ce nouveau réseau pour tous et en tout point du territoire.

PROPOSITIONS

4

Établir d'ici fin 2022 un **plan d'action concerté pour résoudre les points de blocage** identifiés par l'étude relative aux raccordements complexes réalisée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Direction générale des entreprises

5

Abonder **significativement l'enveloppe de l'appel à projets dédiée aux raccordements complexes**, en fixant le niveau de participation de l'État à hauteur de 50% des surcoûts observés

6

Constituer un mécanisme ou un véhicule financier ad-hoc, articulé avec les crédits mobilisés dans le cadre de l'appel à projets précité, qui pourrait **assurer durablement le financement, la réalisation et la maintenance de génie civil** nécessaire à la réalisation des raccordements et des extensions de réseaux lorsque les infrastructures d'accueil ne sont pas mobilisables

7

Réviser le guichet « **cohésion numérique** » en relevant le seuil de débit exigé à 30 Mbit/s (très haut débit), prolonger son ouverture jusqu'au 31 décembre 2025 a minima

ADSL

FTTH

FIN 2021

ASSURER LA PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES DÉPLOYÉES

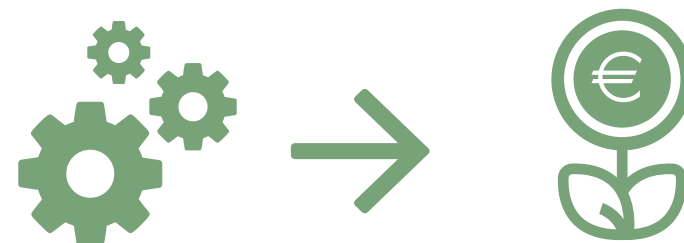
Les réseaux de communications électroniques ont joué un rôle déterminant dans la poursuite des activités du pays au cours des confinements successifs. Malgré la soudaineté des événements, **les réseaux n'ont pas connu de difficultés significatives et les communications n'ont jamais été interrompues**. Au-delà des situations de crise, de leur gestion et de la résilience dont les infrastructures doivent faire preuve, se pose la question de la gouvernance et des moyens alloués pour assurer l'exploitation pérenne de ces réseaux.

- **La résilience des infrastructures, prérequis à la souveraineté numérique**

A l'heure où les débats autour de la souveraineté numérique à l'échelle nationale et européenne sont nombreux, il semble déterminant de rappeler que la résilience des infrastructures numériques d'une Nation est le **premier prérequis à sa souveraineté**.

La permanence des réseaux, et leur capacité à surmonter les différents aléas, ne sont pourtant pas évidentes et constituent des défis pour la filière et les pouvoirs publics. Les risques climatiques, comme l'ont démontré les dégâts provoqués par la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes, sont encore mal évalués et ont pu mettre en évidence certaines failles dans le fonctionnement des services de l'État tant au niveau central qu'au niveau déconcentré. Enfin, subissant de plus en plus d'actes de vandalisme, les réseaux peuvent également faire l'objet d'atteintes coordonnées, physiques ou cyber.

Dans ce contexte, la question de la **réorganisation des dispositifs de gestion de crise ou de sécurisation des systèmes d'informations** en présence d'une pluralité d'opérateurs et non plus d'un opérateur d'importance vitale unique sur le territoire se pose.



MÉCANISMES
FINANCIERS ADAPTÉS

ÉCONOMIE DE LONG TERME
DES RÉSEAUX

PROPOSITION

8

Organiser un **Grenelle de la résilience et de la souveraineté** des infrastructures numériques à l'aune de la décentralisation des réseaux



InfraNum mène, en partenariat avec la Banque des Territoires, une étude relative à la résilience des infrastructures numériques dont elle partagera les enseignements prochainement.

Dès à présent, InfraNum invite les pouvoirs publics à s'interroger sur l'opportunité de la massification des **opérations d'enfouissement** de segments des réseaux FttH déployés.



- **Faire de l'économie de long terme des réseaux une priorité**

La pérennité des réseaux ne se décrète pas : elle se construit sur le temps long et nécessite d'anticiper les besoins et d'investir régulièrement.

Si la France se distingue dans le monde par ses tarifs d'accès à Internet particulièrement compétitifs, on oublie souvent de remarquer l'homogénéité tarifaire sur l'ensemble du territoire. L'abonné d'un territoire très rural s'acquitte des mêmes factures qu'un abonné d'une grande ville, alors que les coûts d'exploitation sont très différents. Cette homogénéité sur le marché de détail est le fruit d'une homogénéité sur le marché de gros. Naturelle lorsqu'un seul et même réseau, exploité par un acteur unique, était déployé, cette homogénéité pose la question de l'**équilibre financier sur le long terme** des réseaux en zone rurale.

A ce titre, le dispositif existant pour le réseau de distribution d'électricité en zone rurale (FACE) pourrait inspirer la mise en place d'un dispositif dédié pour financer la vie des réseaux et leur pérennité.

PROPOSITION

9

Mettre en place les **mécanismes financiers pérennes** reconnaissant la diversité des contextes d'exploitation pour assurer l'économie de long terme des réseaux en zone rurale

- **Bâtir le numérique sur un socle souverain et responsable**

Fondements de notre vie numérique, **les infrastructures numériques doivent relever le défi de la souveraineté** qui est d'ores-et-déjà très concret dans certains domaines stratégiques, notamment :



La 5G, par les applications industrielles et citoyennes qu'elle permet, fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics ;



L'industrie spatiale, qui vit aujourd'hui une révolution avec l'irruption d'acteurs bousculant les schémas établis : la France doit préserver la puissance de son industrie spatiale, et se donner les moyens d'être au rendez-vous des constellations en orbite basse en misant sur les acteurs déjà présents ;



L'hébergement des données et les services de cloud computing, notamment traité lors de l'étude du marché du cloud européen à laquelle InfraNum a pris part en 2021.

Le principal enjeu est de donner les moyens à la filière, et notamment aux « champions » nationaux, de rester dans la course mondiale, mais également de **renforcer les liens avec les écosystèmes innovants** : le secteur numérique français s'enrichira considérablement en tissant des liens entre startups (5G, new space, etc.) et filière industrielle.

PROPOSITION

10

Bâtir **une stratégie de souveraineté numérique transversale** à l'échelle nationale et européenne, intégrant les enjeux liés aux infrastructures numériques et faisant de la commande publique un véritable levier de souveraineté

Enfin, soucieux de promouvoir un numérique responsable, les membres d'InfraNum soutiennent les initiatives visant à **engager le numérique dans des dynamiques vertueuses** en veillant notamment à ce que le secteur prenne sa juste part dans la transition environnementale en cours et en **luttant l'illectronisme**.

2 •

LE NUMÉRIQUE, PREMIER OUTIL AU SERVICE DES TERRITOIRES POUR RELEVER LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DÉMOCRATIQUES

Les projets de territoires durables et connectés s'inscrivent dans le cadre de la transition environnementale. Le numérique permet d'optimiser l'utilisation des ressources tout en assurant au plus grand nombre l'accès à des services publics de qualité. Il participe également à la décarbonation des autres secteurs.

RÉPONDRE À UNE ATTENTE FORTE DES TERRITOIRES ET DE LA FILIÈRE INDUSTRIELLE

Un appel à projets « territoires intelligents et durables », lancé fin octobre 2021 par le Gouvernement, rencontre un tel succès que le niveau de demande de subventions excède déjà les crédits disponibles.

LE NUMÉRIQUE, LEVIER ESSENTIEL DE L'ACTION TERRITORIALE DONT LA LISIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DOIVENT ÊTRE RENFORCÉES

Les projets de territoires durables et connectés se situent à la croisée de plusieurs modes d'action publique, à travers :



Les compétences des collectivités locales (mobilité, déchets, énergie, etc.) ;



Les politiques publiques : aménagement urbain et cohésion territoriale comme le programme Action cœur de ville ou Petites villes de demain, la sobriété énergétique comme dans le cadre du « décret tertiaire », le plan relatif à la qualité de l'air intérieur, etc. ;



Les modes de contractualisations entre l'État et les collectivités locales (comme les contrats de relance et de transition écologique).

On constate cependant que les enjeux liés au numérique sont encore inégalement pris en compte dans les mesures locales et nationales : il est nécessaire d'**homogénéiser** ce point pour ne pas voir naître une nouvelle forme de fracture entre les territoires.

PROPOSITIONS

11

Abonder rapidement l'**appel à projets « territoires intelligents et durables »** afin de porter les crédits alloués à 100 M€ et permettre le soutien de l'ensemble des dossiers éligibles déposés

12

Inclure dans les dispositifs d'accompagnement des initiatives publiques un **volet numérique dédié au développement des territoires durables et connectés**



Tout en regrettant l'insuffisante prise en compte des enjeux liés au numérique dans les divers volets de l'action publique, on peut également déplorer la fragmentation de ces enjeux entre les mesures de soutien mises en place par l'État, tels que les appels à projets, les appels à manifestation d'intérêt et autres dispositifs contractuels déclinés au niveau local par plusieurs ministères (MEFR, MCT, MTEF, MESRI, MSS).

Cet émiettement complexifie l'émergence d'une véritable stratégie nationale relative aux territoires connectés et durables. La **création d'un comité de pilotage interministériel**, rattaché à un véritable ministère du Numérique ou directement au Premier ministre, et doté d'un fonds - durablement abondé - de soutien aux projets de territoires durables et connectés, permettrait d'inciter à la mise en **cohérence de ces initiatives** et d'amorcer la structuration d'une gouvernance transversale, stable et ouverte aux représentants des partenaires privés.

PROPOSITIONS

Création d'un **ministère du Numérique** de plein exercice auquel serait rattaché un comité de pilotage interministériel doté d'un fonds durablement abondé de soutien à certains usages clés des territoires

13

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT, UNE OPPORTUNITÉ POUR LA FRANCE

La convergence des transitions, numérique et environnementale, est un défi majeur pour notre filière, notre pays et notre planète. De nombreux travaux se sont penchés sur cette question, et une feuille de route « numérique et environnement » a été annoncée en février 2021 par le Gouvernement. Toutefois, la dimension territoriale de cette feuille de route pourrait être renforcée.

Un appel à manifestation d'intérêt « verdir le numérique » a été lancé en janvier 2022, et pourrait préfigurer une éventuelle stratégie d'accélération dédiée. Si le soutien à un numérique plus sobre est déterminant, il est crucial de préserver une **approche globale**, cohérente avec la feuille de route « numérique et environnement », et veiller à considérer pleinement le numérique comme un levier central de la transition écologique.

Prévoir un **volet territorial à la feuille de route « numérique et environnement »**, qui pourrait coordonner les différents dispositifs existants

14

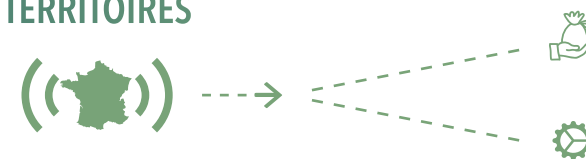
Lancer une **stratégie d'accélération** « numérique et environnement » qui offrirait les moyens de mettre en œuvre efficacement la feuille de route éponyme

15

GÉNÉRALISER LES TERRITOIRES DURABLES ET CONNECTÉS POUR PRÉSERVER LA COHÉSION DES TERRITOIRES

InfraNum mène de nombreux travaux autour de cet enjeu des territoires connectés, tant au sein de la fédération que dans le cadre du comité stratégique de filière. Ces travaux, qui visent principalement à **améliorer la lisibilité de l'écosystème « smart », de cartographier les acteurs et les cas d'usage et proposer des indicateurs d'évaluation** de ces projets, se poursuivront au cours de l'année 2022. Ils permettront, à terme, de mutualiser un certain nombre de ressources pour outiller les collectivités locales.

Ce travail restera toutefois incomplet en l'absence d'un **accompagnement de l'État aux collectivités** afin de leur permettre d'exprimer des stratégies complètes pour des territoires durables et connectés et de bénéficier d'une **réponse industrielle souveraine et qualitative**.



Généraliser la mise en place de projets de territoires durables et connectés, en constituant une **mission dédiée** chargée d'accompagner et de soutenir financièrement et en ingénierie les collectivités candidates

16

3.

LE NUMÉRIQUE, LEVIER CENTRAL DE LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES

Le numérique représente un formidable **accélérateur de croissance pour les entreprises** : les services en ligne leur donnent l'agilité et l'efficacité nécessaire pour conquérir de nouveaux marchés. Toutefois, la France est classée 15ème de l'indice européen DESI en matière d'économie et de société numériques. Il est indispensable d'aider les entreprises françaises :



À accéder à des offres très haut débit, y compris dans leur migration du réseau cuivre vers le réseau fibre :



En les accompagnant dans leur transformation numérique :

PROPOSITIONS

17

Prévoir une **aide financière de 2 000€** pour permettre l'accès à la fibre pour les TPE/PME en cas de difficultés avérées de raccordement dans les territoires les plus isolés.

18

Simplifier l'**utilisation des infrastructures existantes** pour faciliter le déploiement de la fibre dédiée pour les entreprises et veiller à l'éligibilité des entreprises dans les différentes zones de déploiement

19

Mettre à la disposition des entreprises des **"kits de survie"** sur les sujets numériques, incluant des dispositifs de cybersécurité et de visibilité en ligne souverains

20

Renforcer la **lisibilité des dispositifs d'accompagnement** existant, conduire un plan national de sensibilisation et de formation aux outils numériques pour les TPE et PME et déployer des « conseillers numériques » dédiés aux entreprises, en lien avec les chambres consulaires et les organisations patronales (CCI, chambres des métiers, ...)

SAISIR LES OPPORTUNITÉS INDUSTRIELLES DE LA 5G

Les acteurs de la filière infrastructures numériques sont au service de la compétitivité des entreprises. Avec "l'industrie du futur", de nouvelles solutions numériques innovantes sont intégrées dans les activités des acteurs économiques. Aujourd'hui, la complexité des lignes de production et des sites industriels nécessite des solutions de communication sécurisées avec notamment la **mise en place de réseaux privés** s'appuyant sur la 4G ou la 5G. En cohérence avec les objectifs du contrat de filière infrastructures numériques et la stratégie d'accélération « 5G et réseaux du futur », InfraNum souhaite que la 5G constitue un élément essentiel du développement des nouveaux services industriels.

RENFORCER LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA FILIÈRE

Après avoir contribué à ce grand chantier industriel en France, la filière se tourne vers l'international où elle exporte déjà son savoir-faire. S'appuyant sur des formations techniques d'excellence, les industriels français disposent d'une **expertise reconnue** grâce au succès du plan France Très Haut Débit.

La France dispose d'une filière d'excellence constituée d'une multitude d'entreprises implantées dans nos territoires. Nous devons tout mettre en œuvre pour accompagner leur rayonnement à l'international en mobilisant les services économiques et diplomatiques. **Après la French Tech, vive la French Num !**

OBJECTIFS :



Faire connaître le savoir-faire français



Identifier et faire émerger des opportunités



Accompagner la filière sur les opportunités internationales.

PROPOSITIONS

21

Etablir, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière, les modalités techniques et financières permettant de **développer les usages** innovants de la 5G, au bénéfice des industriels et des territoires

22

En lien avec les besoins des industriels et de leurs organisations professionnelles, **renforcer le plan d'accompagnement Industrie 4.0** pour moderniser nos sites industriels par le recours à la 5G privée

23

La filière française doit, au même titre que la filière aéronautique, être identifiée comme un **fleuron de l'industrie française**. Un accompagnement d'autant plus fort de la diplomatie économique peut permettre à la France de concurrencer la Chine ou les États-Unis dans la construction d'infrastructures numériques et l'offre française pour la ville durable. L'étendard French Fab, peu connu en dehors de la France, doit voir ses moyens augmentés.

24

Renforcer l'identification/visibilité de la filière auprès des décideurs/bailleurs nationaux et internationaux en jouant un rôle clé dans le programme européen **D4D** (Digital For Development) et du programme Global Gateway

25

Accorder une **priorisation des financements publics français et européens** en faveur des projets d'infrastructures numériques ; faciliter l'accès aux dispositifs de cautionnement des échanges internationaux (de type COFACE) pour les entreprises françaises



La transformation numérique représente un véritable défi mondial, et particulièrement pour l'Afrique. Le continent doit mobiliser plus de 100 milliards de dollars d'investissements d'ici 2030 (selon la Banque africaine de développement) pour y faire face. À la clé, un impact global conséquent tant sur le plan économique que sociétal et environnemental.



10%

DU TAUX DE COUVERTURE



1%

DE CROISSANCE DU PIB

4.

CONSOLIDER ET VALORISER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

La filière des infrastructures numériques est heureuse d'avoir formé plusieurs dizaines de milliers d'ETP :

- à tous les niveaux de compétences ;
- en formation initiale ou grâce à des dispositifs de retour à l'emploi ;
- sur l'ensemble du territoire national.

Désormais, la filière doit anticiper le **ralentissement progressif des besoins en main d'œuvre**, à mesure de l'achèvement des déploiements FttH. À l'inverse, la connectivité THD généralisée va permettre la création de nouveaux usages. Qu'ils relèvent de la 5G, des datacenters ou de celui des territoires intelligents, **ces usages entraîneront la formation de nouveaux écosystèmes industriels et la création de nouveaux métiers.**



NOUVEAUX USAGES



NOUVEAUX ECOSYSTÈMES



NOUVEAUX MÉTIERS

C'est cette transition entre les besoins d'aujourd'hui et de demain qu'il faut d'ores et déjà anticiper et préparer : c'est ce que doit permettre de faire le protocole d'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) des métiers de la fibre en lien avec la filière Infrastructures du numérique afin d'**anticiper le besoin de compétences** de la filière et de **faciliter les mobilités professionnelles** vers les emplois du secteur. Il doit permettre de sécuriser l'emploi et les passerelles de formation vers les nouveaux métiers des infrastructures numériques. 13 000 entreprises, dont une majorité de TPE-PME, et plus de 140 000 emplois directs sont concernés.

EDEC



13 000

ENTREPRISES

140 000

EMPLOIS DIRECTS

Dans le cadre de l'EDEC, quatre axes d'actions ont été définis :



Réaliser une étude pour cartographier les besoins en compétences de la filière concernant les grands chantiers à venir ;



Accompagner les entreprises des Infrastructures numériques, notamment les TPE-PME, dans la gestion des emplois et des compétences ;



Conduire vers de nouvelles compétences dans la filière grâce à une révision de l'offre de formation et des modalités pédagogiques de sa mise en œuvre ;



Enfin, valoriser les actions de l'EDEC et mettre en place des outils de communication pour améliorer l'attractivité de ces métiers.

PROPOSITIONS

26

Poursuivre et amplifier la mise en œuvre de l'EDEC « infrastructures numériques »

27

Renforcer les actions soutenant la **fémminisation** des professions du numérique

De manière complémentaire, deux mesures pourraient renforcer rapidement la démarche engagée dans le cadre de l'EDEC :



D'une part, il est urgent de préserver les compétences existantes dans les entreprises en facilitant la **montée en compétences** des personnels, facteur de mobilité professionnelle, tant au sein des entreprises qu'entre les entreprises ;



Dans le même temps, et alors que l'industrialisation du déploiement des infrastructures a nécessité le recours important à des formations courtes, le secteur est désormais suffisamment mature pour diversifier les modes de formation et renforcer la voie de l'alternance ;



Enfin, la réussite des défis présentés dans ce document repose en partie sur la capacité des acteurs publics à accompagner les fortes évolutions du secteur.

PROPOSITIONS

28

Mettre en place un dispositif simplifié, sous contrôle de l'OPCO, offrant des **modules de formation complémentaires** pour l'accès à de nouveaux métiers

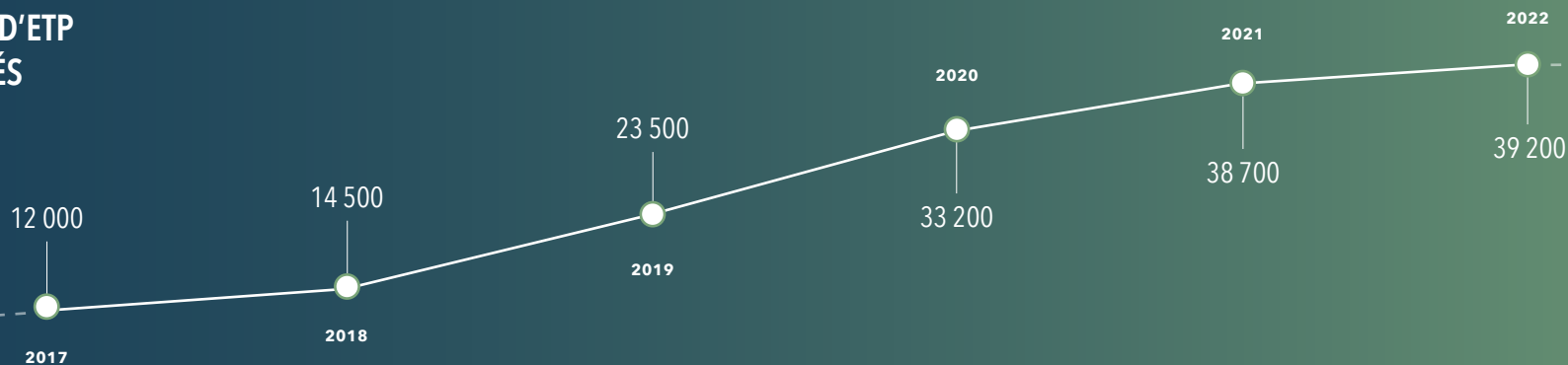
29

Renforcer les formations en **alternance** permettant une gestion prévisionnelle des emplois et compétences sur le secteur des infrastructures numériques (GPEC)

30

Renforcer et **diversifier l'offre de formation** relative aux infrastructures et services numériques à destination des collectivités territoriales et de l'État, le cas échéant en encourageant les partenariats entre organismes de formation des agents publics et la filière industrielle

VOLUME D'ETP MOBILISÉS





© SOGETREL



InfraNum



LA FÉDÉRATION PARTENAIRE DES TERRITOIRES CONNECTÉS

“ L’ADN de notre fédération c’est d’être en permanence force de proposition, de contribuer aux débats sur tous les sujets majeurs relatifs à l’aménagement et au développement numérique des territoires et, surtout, d’être au plus proche d’eux.



RADIO



SMART



PERFORMANCE



FIBRE



INTERNATIONAL



EMPLOI



RÉGULATION



ENTREPRISE

Fédération
fondatrice du Comité
Stratégique de Filière
des Infrastructures
Numériques,
InfraNum regroupe
222 membres
industriels
représentatifs de
l’ensemble de la
chaîne de valeur
intervenant au
service des territoires
connectés ou à
connecter.



REJOIGNEZ-NOUS

